

III) ECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 62-432/PR/MCET.  
portant modification du décret n°61-309/PR/MCET  
du 7 Octobre 1961 portant approbation des bud-  
gets-programmes d'emploi des crédits du Fonds de  
Soutien des Produits d'Exportation, 1er et 2ème  
exercices, ensemble le décret le décret 62/126  
PR/MCET. du 7 Mars 1962.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi n°60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution  
de la République du Dahomey;

VU le Décret n°62/PR du 13 Février 1962 portant formation  
du Gouvernement de la République du Dahomey ;

VU le Décret n°61-88/PR/MCET du 31 Mars 1961 portant créa-  
tion d'un Fonds de soutien des Produits à l'Exportation ;

VU le Décret n° 61-309/PR/MCET du 7 Octobre 1961 portant  
approbation des budgets programmes d'emploi des crédits du Fonds  
de soutien des produits d'Exportation, 1er et 2ème exercices, en-  
semble le décret n°62-116/PR/MCET. du 7 Mars 1962 le modifiant;

VU la délibération n°3 en date du 6 Juillet 1962 du Comité  
Technique Consultatif du Fonds de soutien des Produits d'Exporta-  
tion portant proposition d'approbation d'un modificatif au budget  
programme d'emploi du "Fonds de soutien", 2ème exercice;

Sur la proposition du Ministre du Commerce, de l'Economie  
et du Tourisme;

Le Conseil des Ministres entendu ;

D É C R Ê T E :

--:--:--

ARTICLE 1er.- Le tableau "2ème exercice: 1er Octobre 1961 à 30 septem-  
bre 1962" annexé au décret n°61-309/PR/MCET susvisé, modifié par dé-  
cret n°62-116/PR/MCET. du 7 Mars 1962, est à nouveau modifié ainsi  
qu'il suit :

R E C E T T E S :

inchangées

Dépenses

TITRE I - Dépenses ordinaires

.....  
Chapitre 2 - Opérations de soutien  
.....

